

Résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des infirmiers diplômés en juillet 2023 : situation fin janvier 2024.

L'ARS Bretagne réalise chaque année une enquête d'insertion professionnelle auprès des infirmiers diplômés d'Etat.

L'enquête présentée ci-dessous concerne les étudiants infirmiers admis au jury de diplomation de juillet 2023. Elle a pour objet de connaître leur situation professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme (situation professionnelle à fin janvier 2024).

Le dispositif d'enquête est coordonné par le GREF Bretagne en lien avec l'ARS Bretagne. Les résultats de l'enquête seront mis en ligne sur le site du Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé de l'ARS Bretagne (PAPS Bretagne).

1. Profil des répondants :

Sur les 861 diplômés interrogés sur leur situation professionnelle fin janvier 2024, 504 ont répondu avoir été diplômés d'Etat infirmier en juillet 2023 et ont complété le questionnaire, soit un taux de réponse à l'enquête de 59 %.

Une grande majorité des répondants (soit 80 %) a moins de 30 ans.
20 % ont entre 30 et 50 ans.
1 diplômé est âgé de plus de 50 ans

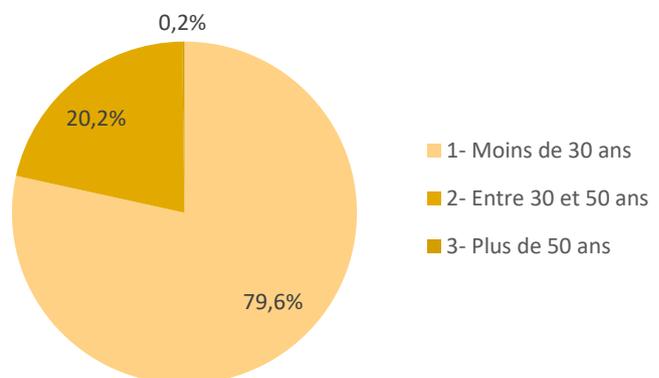


Figure 1: Âge des répondants

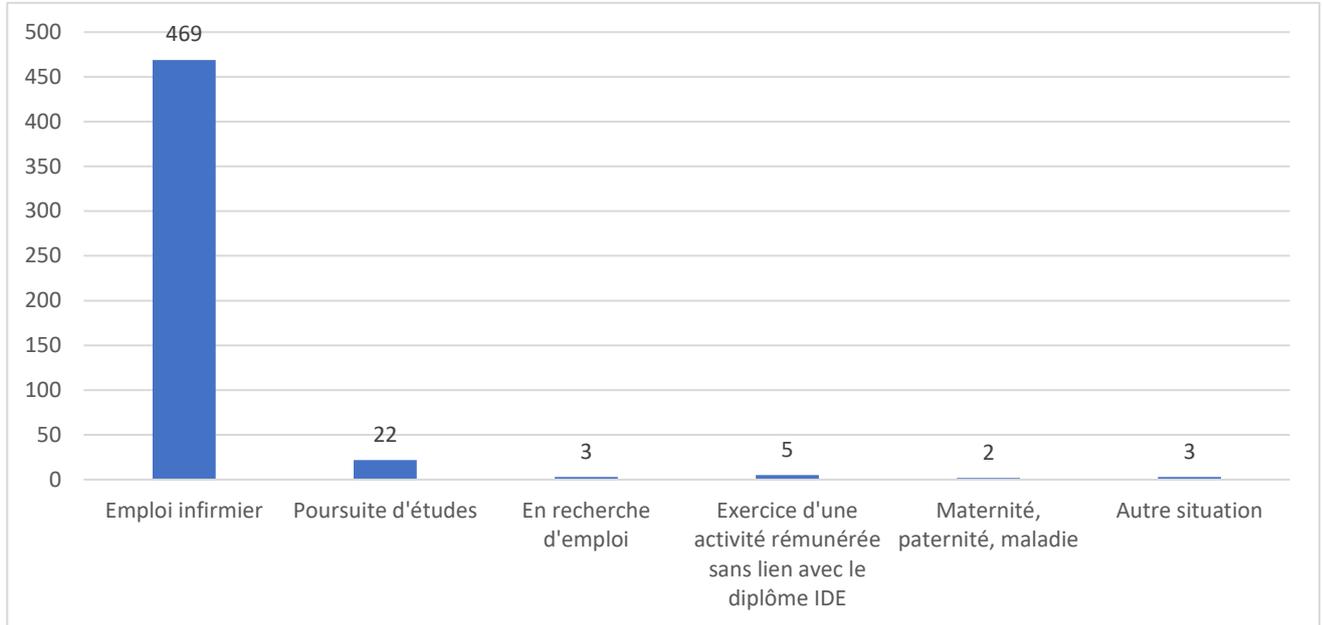
2. Situation des diplômés infirmiers 6 mois après leur diplomation :

Fin janvier 2024, 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 93 % des diplômés infirmiers ont été recrutés sur un emploi infirmier (469 diplômés sur les 504 ayant répondu à l'enquête).

Parmi les 35 diplômés n'exerçant pas un emploi infirmier, 5 exercent un autre emploi, 22 sont en poursuite d'études, 3 sont en recherche d'emploi, 2 sont en inactivité professionnelle (maternité, paternité, arrêt maladie) et 3 n'ont pas précisé leur situation.

Concernant les étudiants en poursuite d'étude, 11 d'entre eux ont précisé être en formation d'infirmière de puériculture, 3 en formation IBODE, 2 en formation IPA, 4 ont poursuivi sur des masters (biologie, santé publique).

Figure 2 : Situation des diplômés infirmiers 6 mois après leur diplomation (janvier 2024)



3. Délai entre la diplomation et le 1^{er} emploi :

70 % des diplômés infirmiers ont été recrutés dans le mois suivant leur diplomation.

30 % ont été recrutés entre 2 et 6 mois après leur diplomation.

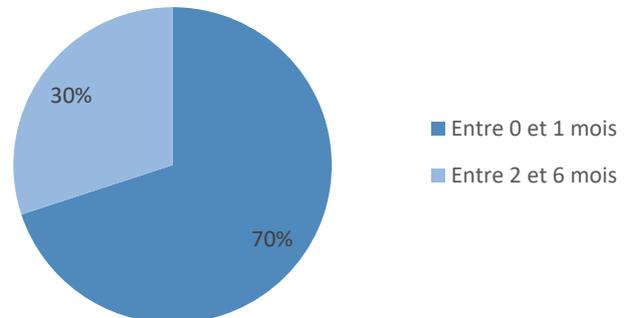


Figure 3 : Délai entre la diplomation et le premier emploi

4. Situation géographique des emplois :

La majorité des diplômés (82 %) exercent en Bretagne.

17% exercent en France en dehors de la Bretagne.

1 % exercent dans un Etat étranger.

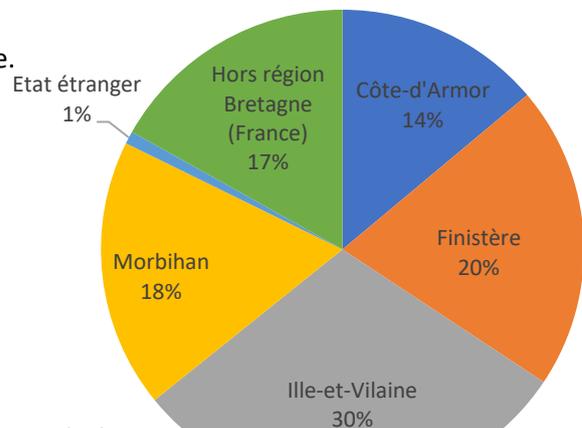


Figure 2 : Situation géographique des diplômés

5. Caractéristiques

des emplois infirmiers exercés :

a) Type de contrat :

Plus de la moitié des diplômés infirmiers ont été recrutés en CDD (58%), pour une durée de contrat inférieure à 1 an pour 91 % d'entre eux. 25 % ont été recrutés en CDI.

12 % sont employés par la fonction publique hospitalière (stagiaires et titulaires de la fonction publique).

3 % des diplômés sont recrutés en intérim et 2 % indiquent une autre situation (non connue).

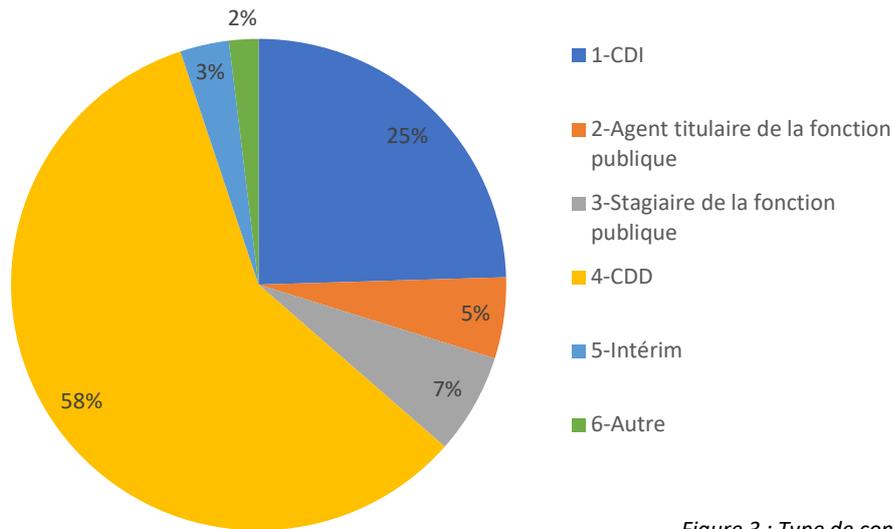


Figure 3 : Type de contrat

Choix des modalités d'embauche :

Parmi les diplômés de juillet 2023 et ayant un emploi en janvier 2024, la majorité a choisi volontairement le type de contrat obtenu.

A noter que 25% des personnes en CDD n'ont pas signé ce type de contrat par choix, contre 75% qui ont opté volontairement pour cette option.

Aussi, les stagiaires et titulaires de la fonction publique sont respectivement 16% et 20% à avoir signé des CDD par contrainte.

Parallèlement, ce sont 83% des diplômés en emploi qui ont signé un CDI par choix.

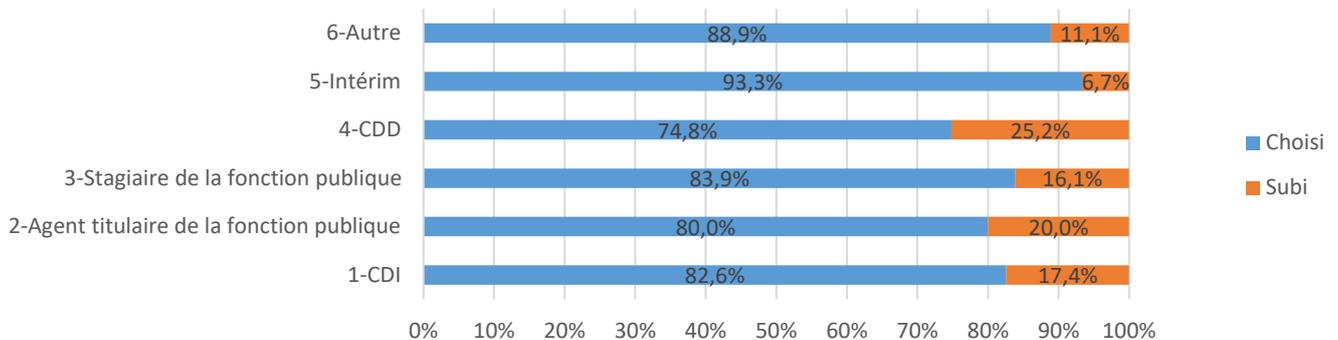


Figure 6 : Choix des modalités d'embauche par type de contrat

b) Secteur d'emploi :

Le secteur d'emploi le plus important est le secteur hospitalier (75%). Les autres secteurs d'emploi sont le secteur de l'hébergement pour personnes âgées (11%) et les services de soins infirmiers à domicile (4%). 1 % exercent dans le secteur de l'hébergement pour personnes handicapées. 9 % ont indiqué exercer dans un autre secteur d'emploi.

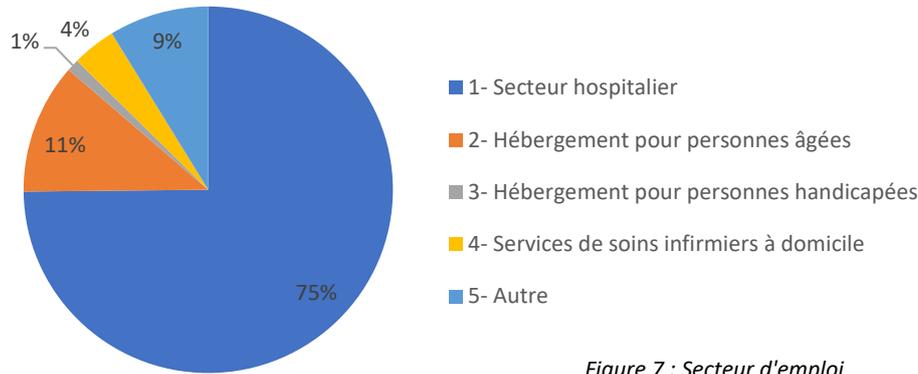


Figure 7 : Secteur d'emploi

c) Temps de travail :

92 % des diplômés infirmiers travaillent à temps plein.
8 % des diplômés ont un emploi à temps partiel.

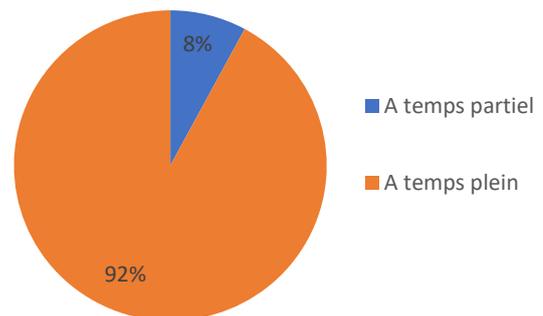


Figure 8 : Temps de travail

6. Projection à trois ans : installation en libéral

Parmi les répondants, 11% indique qu'ils projettent de s'installer en libéral après leurs trois premières années de travail. 33% envisagent cette possibilité.

Les 11% qui ont l'intention de s'installer en libéral ont déclaré actuellement être en CDD, en CDI ou en intérim. Aucun salarié de la fonction publique (stagiaire ou titulaire) ne projette de s'installer en libéral dans 3 ans.

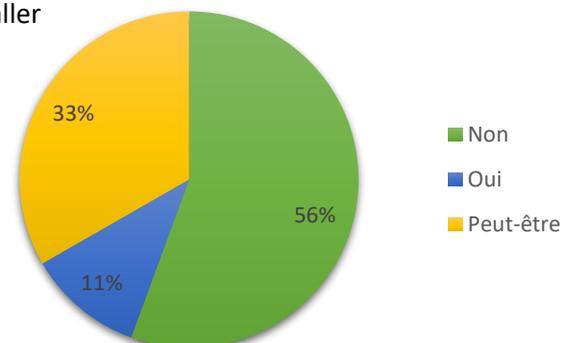


Figure 9 : Projection d'installation en libérale d'ici 3 ans

Enquête réalisée avec le concours du Groupement de la Relation Emploi-Formation (GREF) Bretagne.